



SOFIGEC AUDIT

Commissaires
aux comptes
Joséphine Bulle
Geoffroy Convercy

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DE MONTBELIARD**

**Siège social : CENTRE LOU BLAZER
12 RUE RENAUD DE BOURGOGNE
25200 MONTBELIARD**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

**LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
COMITE DE MONTBELIARD**

**Siège social : CENTRE LOU BLAZER
12 RUE RENAUD DE BOURGOGNE
25200 MONTBELIARD**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux Membres de l'Association

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER COMITE DE MONTBELIARD relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821.53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination ainsi que du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans les notes 4.1 « Compte de résultat par origine et destination (CROD) » et 4.7 « Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) » de l'annexe aux comptes annuels, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

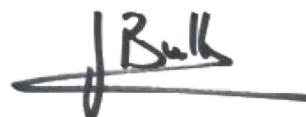
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à ETUPES CEDEX, le 25 Mars 2024

Le Commissaire aux comptes
SOFIGEC AUDIT, représenté par
Joséphine BULLE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J Bulle', with a horizontal line drawn underneath the signature.

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

TOTAL ACTIF

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023			01-2022 à 12-2022
		Brut	A déduire	Net	
Frais d'établissement					
Frais de recherche & développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets		958,45	958,45		
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acptes / immob incorporelles					
Autres immobilisations incorporelles					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		958,45	958,45		
Terrains					
Constructions					
Inst. tech., matériel et outillage indus					
Autres immobilisations corporelles		95.006,73	78.471,55	16.535,18	16.237,85
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		40.000,00		40.000,00	58.333,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		135.006,73	78.471,55	56.535,18	74.570,85
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immob de l'activité du portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I		135.965,18	79.430,00	56.535,18	74.570,85
En cours de production de services					
Produits intermédiaires & finis					
Marchandises					
STOCKS & EN-COURS					
Avances & acomptes sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés		6.284,04		6.284,04	6.781,85
Créances reçues par legs ou donations					6.443,00
Autres créances		29.112,44		29.112,44	31.603,09
Disponibilités		756.485,55		756.485,55	787.293,31
Valeurs mobilières de placement		350.000,00	14.920,34	335.079,66	323.232,00
Charges constatées d'avance					509,00
ACTIF CIRCULANT TOTAL II		1.141.882,03	14.920,34	1.126.961,69	1.155.862,25
Ecart de conversion actif					
Primes de remboursement des obligations					
TOTAL ACTIF		1.277.847,21	94.350,34	1.183.496,87	1.230.433,10
TOTAL GÉNÉRAL		1.277.847,21	94.350,34	1.183.496,87	1.230.433,10

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

TOTAL PASSIF

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022
Fonds propres statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres sans droit de reprise			0,00		0,00
Fonds statutaires			0,00		0,00
Fonds propres complémentaires			0,00		0,00
Fonds propres avec droit de reprise			0,00		0,00
Ecart de réévaluation			0,00		0,00
Réserves statutaires ou contractuelles			767.198,65		766.616,09
Réserves pour projet de l'entité			224.550,90		224.550,90
Réserves			991.749,55		991.166,99
Report à nouveau			0,00		0,00
Excédent ou déficit			1.628,97		582,56
Situation nette			993.378,52		991.749,55
Fonds propres consommables			0,00		0,00
Subventions d'investissements			0,00		0,00
Provisions réglementées			0,00		0,00
FONDS PROPRES TOTAL I			993.378,52		991.749,55
Fonds reportés liés aux legs ou donation			40.000,00		64.276,00
Fonds dédiés			0,00		4.295,22
FONDS REPORTES ET DEDIES TOTAL II			40.000,00		68.571,22
Provisions pour risques			0,00		0,00
Provisions pour charges			1.867,00		1.975,00
PROVISIONS TOTAL III			1.867,00		1.975,00
Emprunts obligataires convertibles assim			0,00		0,00
Emprunts & dettes auprès ets de crédit			0,00		0,00
Emprunts & dettes financières divers			0,00		0,00
Dettes fournisseurs & cptes rattachés			12.607,09		13.171,46
Legs & donations en cours de réalisation			0,00		0,00
Dettes sociales			38.171,26		30.451,87
Dettes fiscales			438,00		1.014,00
Dettes des legs ou donations			0,00		500,00
Dettes s/immob et cptes rattachés			0,00		0,00
Autres dettes			97.035,00		123.000,00
Produits constatés d'avance			0,00		0,00
DETTES TOTAL IV			148.251,35		168.137,33
Ecart conversion passif			0,00		0,00
TOTAL PASSIF			1.183.496,87		1.230.433,10
TOTAL GÉNÉRAL			1.183.496,87		1.230.433,10

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTÉ RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023	à 12-2023	01-2022	à 12-2022	Calcul
Cotisations		114.592,00		116.208,00		- 1.616,00
Ventes de biens		3.955,64		1.283,47		2.672,17
Ventes de prestations de services		101.239,88		65.689,71		35.550,17
Ventes de biens et de services		105.195,52		66.973,18		38.222,34
Concours publics et subventions d'exploitation		2.886,65		2.504,81		381,84
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co		0,00		0,00		0,00
Dons manuels		421.017,07		436.457,15		- 15.440,08
Mécénats		0,00		0,00		0,00
Legs, donations et assurances-vie		21.206,90		- 1.776,00		22.982,90
Ressources liés à la générosité du public		442.223,97		434.681,15		7.542,82
Contributions financières		51.626,08		77.473,63		- 25.847,55
Produits de tiers financeurs		496.736,70		514.659,59		- 17.922,89
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		309,66		2.269,96		- 1.960,30
Utilisations des fonds dédiés		4.295,22		0,00		4.295,22
Autres produits		0,08		9,68		- 9,60
PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I		721.129,18		700.120,41		21.008,77
Achats de marchandises		4.639,10		5.749,68		- 1.110,58
Variations de stocks		0,00		0,00		0,00
Autres achats et charges externes		71.984,46		49.709,32		22.275,14
Aides financières		427.419,63		427.009,72		409,91
Impôts, taxes et versements assimilés		2.604,04		596,01		2.008,03
Salaires & traitements		142.910,37		106.023,85		36.886,52
Charges sociales		52.923,69		40.045,71		12.877,98
Dotations amort. / dépréciations / provisions		6.129,51		4.474,38		1.655,13
Reports fonds dédiés		0,00		0,00		0,00
Autres charges		48.434,42		57.581,05		- 9.146,63
CHARGE D'EXPLOITATION TOTAL II		757.045,22		691.189,72		65.855,50
RESULTAT D'EXPLOITATION		- 35.916,04		8.930,69		- 44.846,73
De participation		0,00		0,00		0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis		0,00		0,00		0,00
Autres intérêts et produits assimilés		11.046,13		3.703,52		7.342,61
Rep / amort, dep, prov, transf de charge		11.847,66		0,00		11.847,66
Différences positives de change		0,00		0,00		0,00
Produits nets cessions val.mob.placement		0,00		0,00		0,00
PRODUITS FINANCIERS TOTAL III		22.893,79		3.703,52		19.190,27
Dotations financières amort. provisions		0,00		26.768,00		- 26.768,00
Intérêts charges assimilées		0,00		0,00		0,00
Différence négative de change		0,00		0,00		0,00
Charges nettes cessions val. mob. placem		0,00		0,00		0,00
CHARGES FINANCIERES TOTAL IV		0,00		26.768,00		- 26.768,00
RESULTAT FINANCIER		22.893,79		- 23.064,48		45.958,27
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		- 13.022,25		- 14.133,79		1.111,54
Produits excep s/opérations de gestion (1)		14.836,22		15.452,35		- 616,13
Produits excep s/opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Reprises sur provisions & transfert de charges		0,00		0,00		0,00
PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V		14.836,22		15.452,35		- 616,13
Charges excep sur opérations de gestion (2)		185,00		736,00		- 551,00
Charges excep sur opérations en capital		0,00		0,00		0,00
Dot execp amortissements et provisions		0,00		0,00		0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI		185,00		736,00		- 551,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL		14.651,22		14.716,35		- 65,13
Impôts sur les bénéfices		0,00		0,00		0,00
TOTAL PRODUITS (I+III+V)		758.859,19		719.276,28		39.582,91
TOTAL CHARGES (II+IV+VI)		- 757.230,22		- 718.693,72		- 38.536,50
RESULTAT DE L'EXERCICE		1.628,97		582,56		1.046,41
Dons en nature		19.791,39		0,00		19.791,39
Prestations en nature		4.271,04		0,00		4.271,04

Exercice du 01-01-2023 au 31-12-2023

CPTE RESULTAT

Plan/Compte	Type	01-2023 à 12-2023	01-2022 à 12-2022	Calcul
Bénévolat		332.951,00	0,00	332.951,00
Contributions volontaires en nature		357.013,43	0,00	357.013,43
Secours en nature		0,00	0,00	0,00
Mise à dispo gratuite de biens & services		19.791,39	0,00	19.791,39
Personnel bénévole		332.951,00	0,00	332.951,00
Prestations en nature		4.271,04	0,00	4.271,04
Charges contributions volont. en nature		- 357.013,43	0,00	- 357.013,43



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2023

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2 <i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	7
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	10
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	16
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	16
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	16
3.2.5 <i>Dettes</i>	16
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	16
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	17
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i>	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	20
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	20
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	21
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21

4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	22
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	23
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	23
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	24
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	24
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	24
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	24
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	25
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	27
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	30
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	Erreur ! Signet non défini.
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	31
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	32
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	32
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

NEANT

Mentionner également les évènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association.

NEANT

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	958			958
Immobilisations corporelles	88 581	6 426		95 007
Immobilisations financières				
Total	89 539	6 426	0	95 965

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	6 426	0
aménagements locaux	2 883	
matériels et mobiliers de bureau	3 543	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	6 426	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles	959			959
Amort.Immobilisations corporelles	72 342	6 129		78 471
Amort.Immobilisations financières				
Total	73 301	6 129	0	79 430

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	6 284	6 284	
→ Autres Créances	29 112	29 112	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	35 396	35 396	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
VMP	26 768		11 848	14 920
Total	26 768	0	11 848	14 920

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	228 426	
Livrets et comptes épargne	177 060	
Comptes à terme	351 000	11 046
Total	756 486	11 046

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Rubriques à détailler</i>		
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés	6 284	6 782
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		6 443
Autres créances	28 612	31 603
→		
→		
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	34 896	44 828

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<i>Assurance auto</i>	0	509
...		
...		
...		
...		
...		
Total	0	509

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires	766 616	583						767 199
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales	224 551							224 551
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice				1 629				1 629
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	991 167	583	0	1 629	0	0	0	993 379

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

⇒ Lignes à ventiler par projet

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		4 295	4 295	0	4 295	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Fonds dédiés	2021	4 295	4 295		4 295	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		4 295	4 295	0	4 295	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
Total		4 295	4 295	0	4 295	0

3.2.3. Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Année	Montant	196 A	7896 B	6896 C	196 D = A-B+C
Ressources						
Legs :		64 276	64 276	0	24 276	40 000
→ Fonds reportés sur legs	2022	64 276	64 276		24 276	40 000
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	40 000
→						
→						
→						
→						
→						
Total		64 276	64 276	0	24 276	40 000

3.2.4. Provisions pour risques et charges

3.2.4.1. Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	1 975		108	1 867
→				
Total	1 975	0	108	1 867

3.2.4.2. Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5. Dettes

3.2.5.1. Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 807	12 807		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	38 609	38 609		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	97 035	97 035		
Produits constatés d'avance		0		
Total	148 451	0	-	-

3.2.5.2. Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes fiscales :	1 151	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 151	0
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	37 459	31 466
→ Urssaf/ Pôle emploi	18 384	13 783
→ Caisse de retraite	5 647	3 822
→ Caisse de prévoyance	1 332	1 143
→ Personnel autres charges à payer		1 116
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	8 495	7 697
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	3 163	2 891
→ Prélèvement à la source	438	1 014
Total	38 610	31 466

3.2.6. Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	11 759	10 882
→ FNP - Factures non parvenues	11 759	10 882
...		
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	12 808	10 587
dettes fiscales et sociales	12 808	10 587
...		
Total	24 567	21 469

3.3. AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1. COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

				28/02/2024 - 11:46	
REPORTING - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLIARD)		Décembre 2023		Décembre 2022	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. MISSIONS SOCIALES		599 617,30	561 131,32	556 222,65	497 176,70
1.1 Réalisées en France		599 617,30	561 131,32	556 222,65	497 176,70
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme		189 619,09	173 716,11	140 962,96	137 507,01
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France		409 998,21	387 415,21	415 259,69	359 669,69
1.2 Réalisées à l'étranger					
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme					
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		52 890,26	51 797,36	23 730,77	23 730,77
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		52 890,26	51 797,36	23 730,77	23 730,77
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		104 722,66	102 727,05	111 972,30	108 247,85
3.1 Frais d'information et de communication		100,00	100,00	13,00	13,00
3.2 Frais de fonctionnement		98 493,15	96 497,54	106 748,92	103 024,47
3.3 Autres charges		6 129,51	6 129,51	5 210,38	5 210,38
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				26 768,00	26 768,00
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES					
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
TOTAL CHARGES		757 230,22	715 655,73	718 693,72	655 923,32
EXCÉDENT OU DÉFICIT		1 628,97		582,56	

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
Réalisées en France					
Réalisées à l'étranger					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		343 711,93	343 711,93		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		13 301,50	13 301,50		
TOTAL		357 013,43	357 013,43		

LA LIGUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLARD)		Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE						
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-708 893,70	-708 893,70	-690 424,01	-690 424,01	
1.1	Cotisations sans contrepartie	-114 592,00	-114 592,00	-116 208,00	-116 208,00	
1.2	Dons, legs et mécénat	-442 223,97	-442 223,97	-434 681,15	-434 681,15	
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-152 077,73	-152 077,73	-139 534,86	-139 534,86	
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-30 827,96		-25 287,46		
2.1	Cotisations avec contrepartie					
2.2	Parrainage des entreprises	-790,00				
2.3	Contributions financières sans contrepartie	-15 000,00		-7 562,00		
2.4	Autres produits non liés à la générosité du public	-15 037,96		-17 725,46		
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-2 886,65		-2 504,81		
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-11 955,66	-11 955,66	-1 060,00	-1 060,00	
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-4 295,22				
TOTAL		-758 859,19	-720 849,36	-719 276,28	-691 484,01	

		Décembre 2023		Décembre 2022	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-357 013,43	-357 013,43		
	Bénévolat	-332 951,00	-332 951,00		
	Prestations en nature	-4 271,04	-4 271,04		
	Dons en nature	-19 791,39	-19 791,39		
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL		-357 013,43	-357 013,43		

4.2. PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1. Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1. Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2. Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €. L'Association n'ayant pas de donateurs vivant à l'étranger.

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité.

Pour notre comité « état Néant » car nous n'avons aucun donateur étranger.

4.2.1.3. Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4. Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes → manifestations diverses → ...	141 031	135 831
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) : produits financiers → ... → ... → ...	11 046	3 704
Total	152 077	139 535

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2. Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1. Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2. Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3. Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend : **(Rubriques à détailler)**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Autres produits exceptionnels	15 037	17 725
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	15 037	17 725

4.2.3. Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4. Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprises sur dépréciations valeurs mobilières de placement	11 848	
Total	11 848	0

4.2.5. Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	4 295	
Total	4 295	0

4.3. CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1. Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie pour les frais de personnel uniquement et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 7 décembre 2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer				0
Assurance			1 045	1 045
Electricité et eau				0
Téléphone			2 162	2 162
Affranchissement			3 961	3 961
Autres (à préciser)	452 055	14 944	87 228	554 227
Total	452 055	14 944	94 396	561 395

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2023	Exercice 2022
	Secrétaire comptable	Coordinateur	
Actions pour les malades	10%	0%	
Actions d'information, de prévention et de dépistage	25%	55%	
Actions de formation	0%	5%	
Actions de recherche	5%	0%	
Actions de société et politique de santé			
Frais d'appel aux dons et legs	40%	35%	
Frais de fonctionnement (dont communication)	20%	5%	
Total	100%	100%	0

4.3.2. Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	126 829	129 704
Actions d'information, prévention, dépistage	56 981	16 820
Actions de formation	3 162	
Actions de recherche	2 647	429
Actions autres		
Total	189 619	146 953
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	138 838	97 500
Actions d'information, prévention, dépistage	5 000	
Actions de formation		
Actions de recherche	266 160	312 156
Actions autres		
Total	409 998	409 656

4.3.3. Frais de recherche de fonds

4.3.3.1. Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2. Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4. Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	100	13
Frais de gestion	48 789	60 768
Impôts et taxes	1 270	
Cotisation Statutaire 10%	48 434	45 981
Dotations aux amortissements	6 130	4 474
...		
...		
Total	104 723	111 236

4.3.5. Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6. Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		4 295
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	4 295

4.4. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1. Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2. Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Heures de bénévolat	19 268 heures x 17,28	332 951	
Dons en nature des entreprises	valorisation par l'entreprise	10 873	
Locaux mis à disposition par la Ville de Montbéliard	183 m ² x 72,08 €	13 189	15 189
Total		357 013	15 189

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5. TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 639										4 639
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	18 822				14 784		38 378				71 984
Aides financières	17 421	409 998									427 420
Impôts, taxes et versement assimilés	1 174				160		1 270				2 604
Salaires et traitements	107 226				27 688		7 996				142 910
Charges sociales	40 336				10 258		2 330				52 924
Dotations aux amortissements et dépréciations							6 130				6 130
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés											
Autres charges							48 434				48 434
Charges financières											
Charges exceptionnelles							185				185
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	189 618	409 998	0	0	52 890	0	104 723	0	0	0	757 230

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens			19 791		19 791
Prestations de services			4 271		4 271
Personnel bénévole			332 951		332 951
TOTAL	0	0	357 013	0	357 013

4.6. AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1. Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	7 080
Total	7 080

4.6.2. Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
Produits exceptionnels	
bénéfices de la dissolution de 4 associations	14 723
Indemnités journalières 2022	113
Produit de cessions sur legs immobiliers	15 264
Total	30 100
Charges exceptionnelles	
valeur nette comptable des immeubles cédés sur legs	18 333
amende code de la route	135
écart produit à recevoir octobre rose 2022	50
Total	18 518

4.7. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1. Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		25M - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLIARD)		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails		EMPLOIS PAR DESTINATION CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1. MISSIONS SOCIALES				583 714,32	540 766,70
1.1 Réalisées en France				583 714,32	540 766,70
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				<i>173 716,11</i>	<i>137 507,01</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé				111 716,46	129 313,55
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				56 191,14	7 764,46
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				3 161,92	
Actions de société et politique de santé					
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer				2 646,59	429,00
Actions de création-subvention-administration d'établissement					
Autres actions					
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>				<i>409 998,21</i>	<i>403 259,69</i>
Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé				138 837,89	85 890,41
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				5 000,00	5 600,00
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics					
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer				266 160,32	311 769,28
<i>Programmes nationaux</i>				<i>222 560,32</i>	<i>244 769,28</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>				<i>43 600,00</i>	<i>25 000,00</i>
Mission reversement legs					
Autres actions					
Actions de société et politique de santé					
1.2 Réalisées à l'étranger					
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>					
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>					
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				51 797,36	23 730,77
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				51 797,36	23 730,77
Frais d'appel de dons				1 856,41	3 723,60
Frais d'appel des legs				250,80	
Frais traitements des dons				44 252,76	2 585,15
Frais de traitements des legs					11 599,52
Frais de campagne pour des dons en nature					
Achats pour manifestations et ventes				5 437,39	5 822,50
Activités de récupérations					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades					
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Frais de Recherche de Mécénat Formation					
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades					
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép					
Concours ext-parrainage entp Formation					
Concours ext-parrainage entp Recherche					
Frais de recherche partenariat					
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT				102 727,05	108 247,85
3.1 Frais d'information et de communication				100,00	13,00
Frais d'information et de communication externe				100,00	13,00
Frais d'information et de communication interne					
3.2 Frais de fonctionnement				96 497,54	103 024,47
Frais de gestion				46 793,88	56 879,78
Formation administrative					
Impôts et taxes				1 270,16	163,47
Cotisation statutaire 10%				48 433,50	45 981,22
3.3 Autres charges				6 129,51	5 210,38
Charges financières					736,00
Dotations aux amortissements				6 129,51	4 474,38
Charges exceptionnelles					
TOTAL DES EMPLOIS				738 238,73	672 745,32
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS					26 768,00
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE					
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE					
TOTAL				738 238,73	699 513,32
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL		
EMPLOIS DE L'EXERCICE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES					
<i>Réalisées en France</i>					
<i>Réalisées à l'étranger</i>					
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				343 711,93	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				13 301,50	
TOTAL				357 013,43	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice					
=- Utilisation					
=+Report					
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice					

 25M - S/COMITÉ DU DOUBS (MONTBELLARD)		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails RESSOURCES PAR ORIGINE CER		TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-708 893,70	-690 424,01
1.1 Cotisations sans contrepartie		-114 592,00	-116 208,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-442 223,97	-434 681,15
Dons manuels non affectés		-416 760,71	-433 444,37
Dons manuels affectés		-4 256,36	-3 012,78
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-21 206,90	1 776,00
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat			
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-152 077,73	-139 534,86
Manifestations		-97 487,28	-58 564,83
Ventes (dont abonnement à vivre)		-130,00	-230,00
Prestations et autres ventes		-185,20	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-6 603,04	-7 124,88
Autres produits affectés			
Produits financiers		-11 046,13	-3 703,52
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-36 626,08	-69 911,63
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		-11 955,66	-1 060,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-720 849,36	-691 484,01
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		-17 389,37	-8 029,31
TOTAL		-738 238,73	-699 513,32
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		968 312,94	980 758,53
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		-17 389,37	-8 029,31
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-297,33	-4 416,28
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		950 626,24	968 312,94
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-357 013,43	
Bénévolat		-332 951,00	
Prestations en nature		-4 271,04	
Dons en nature		-19 791,39	
TOTAL		-357 013,43	

4.7.2. Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

NEANT

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
2023							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3. Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1. AUTRES INFORMATIONS

5.1.1. Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	18			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	17	4 420	3	76 378
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	928	14 848	9	256 573
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.				
Total	963	19 268	12	332 951

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2. Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	4	6 510	4
Total	4	6 510	4

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3. Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	
Total		0

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4. Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **14 324** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.